

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

28 avril 2023

PROGRAMMATION MILITAIRE 2024-2030 - (N° 1033)

Rejeté

**AMENDEMENT**

N° AE61

présenté par

M. Taché, Mme Sebaihi et M. Julien-Laferrière

-----

**ARTICLE 2****RAPPORT ANNEXÉ**

Supprimer la seconde phrase de l'alinéa 3.

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

Au vu du manque de consultation de la représentation nationale dans l'élaboration de cette Loi de Programmation Militaire et de l'incertitude qui pèse encore aujourd'hui sur la présence française en Afrique, nous ne pouvons pas considérer que toutes les leçons aient été tirées de nos opérations extérieures. L'échec des opérations Serval et Barkhane doit être pleinement reconnu, et la manière d'appréhender les relations entre la France et le continent africain doit évoluer, pour aller vers un équilibre et des bénéfices mutuels.

Alors que la France prévoit de laisser environ 2 500 militaires dans la région, on ne connaît pas encore précisément la forme que prendra le nouveau dispositif. En l'état, le groupe écologiste demande des éclaircissements sur l'emploi futur de nos armées.